

Bilan à Saint-Josse de la Réduction du Temps de travail ; interpellation introduite par M. Yves Bassambi, Conseiller communal.

Depuis presque un an, la commune de Saint-Josse-ten-Noode propose la semaine de 4 jours pour son personnel de plus de 55 ans.

Je saisis l'opportunité de cette information parue dans la presse, fin décembre, en cette période de confinement, pour saisir les contours de cette initiative.

Force est de constater que la réduction du temps de travail séduit à nouveau dans le secteur public. L'idée était très en vogue dans les années 70, pour contrer la montée du chômage. Elle effectue son retour avec des expériences en Wallonie et à Bruxelles.

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- A bientôt 1 an de l'entrée en vigueur de cette mesure, quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

- Des campagnes d'information auprès du personnel de l'Administration communale sont-elles-prévues ? Si oui, dans quel délai ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Yves Bassambi

Conseiller communal